

Août, 2023

Déclaration de politique Sécurité, Santé, Environnement et Qualité

Par son réseau d'implantations, SPIE Belgium travaille comme intégrateur de solutions et de services multi- techniques dans le monde de l'énergie, de l'électricité, de l'instrumentation, de la mécanique, des canalisations industrielles, de l'automatisation, du contrôle de la circulation et du génie climatique, le tout avec un réseau d'agences en Belgique et au Luxembourg et focalisé sur des prestations dans le cadre de la transition énergétique. Par une **attention continue pour la sécurité, la santé, l'environnement, la qualité et l'éthique**, nous voulons construire une **relation à long terme avec nos clients**.

La sécurité, la santé, l'environnement, la qualité, l'éthique, l'efficacité, la continuité et la rentabilité reçoivent une attention équivalente lors de la détermination et de la réalisation des objectifs de la société. **La sécurité et la santé** de nos collaborateurs et des tiers **sont toujours notre première priorité**.

Nous accordons continuellement notre attention à la réalisation d'améliorations dans tous les domaines de la responsabilité sociale des entreprises, et en particulier la diminution de notre impact CO2 (scope 1 et 2) afin de consolider notre position sur le marché en tant que bon employeur et de poursuivre notre expansion. La sécurité, la santé, l'environnement, la qualité et l'éthique sont des sujets permanents lors des réunions régulières et dans la communication de la société.

SPIE oblige ses collaborateurs et ses sous-traitants à :


- **Suivre scrupuleusement les prescrits** légaux ainsi que les règles, les directives et les instructions de SPIE et de ses donneurs d'ordre ;
- Se comporter de façon à **ne mettre en danger ni soi-même, ni les autres**, en respectant le code de sécurité de SPIE et en se protégeant les uns les autres de façon proactive ;
- **Utiliser correctement les équipements de travail** et les moyens de protection ainsi que les outils et les matériaux ;
- **Réagir immédiatement en cas de situation dangereuse** ou malsaine et d'anomalie et le **signaler** directement au responsable ;
- **Respecter les mesures de protection de l'environnement et de diminution de notre impact CO2** convenues ;
- **Réagir immédiatement en cas de situations menaçant la sécurité, la santé, en cas de risques environnementaux**, en cas de déviations et les communiquer au responsable hiérarchique.

Pour répondre à cette obligation, les **collaborateurs** sont suffisamment **informés et formés** aux méthodes de travail sécurisées et respectueuses de l'environnement, à la prévention des accidents, aux procédures d'urgence et aux principes d'éthique.

Pour soutenir cette politique, **SPIE Belgium formule annuellement des objectifs et leur réalisation est suivie**. Ceci aussi bien au niveau de la société que pour chaque division et service. La direction se charge d'évaluer, au moins une fois par an, l'efficacité du système de gestion.

La direction de SPIE Belgium est convaincue que la concrétisation de la politique de qualité, la prévention des dommages corporels et l'évitement de dégâts matériels et environnementaux et, par conséquent, de dégâts financiers, peuvent être rendus possibles par la mise en œuvre cohérente d'une politique structurée en la matière. Elle s'engage à optimiser le système de management de façon continue afin d'améliorer les prestations de celle-ci.

La réalisation de cette politique ne peut être atteinte qu'avec **l'implication de tous les collaborateurs** de notre entreprise, au **travail d'équipe** et à **l'utilisation optimale des moyens mis à disposition**.



Hein Dirix
Com. V Scopos
Administrateur délégué
Représenté par Hein Dirix

SPIE Belgium sa / nv
Rue des Deux Gares 150 - 152
Tweestationsstraat
B-1070 Bruxelles - Brussel
Tel. : +32 (0)2 729 61 11
Fax : +32 (0)2 729 61 61

Maatschappelijke zetel :
Tweestationsstraat 150 - 152 - B-1070 Brussel
RPR Brussel
BTW BE 0434.499.028
Registratie 03 11 1 3
IBAN : BE54 4723 0040 1197
BIC : KREDBEBB